Reçu en préfecture le 21/04/2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 05/2017

ID: 034-213401508-20170411-CM2017041120-DE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept et le 11 avril, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Yves MICHEL.

Présents: Y MICHEL – M ROUVIER – L FABRE – MC FABRE DE ROUSSAC - J LAFAGE - G REQUENA - S BASSI ALLEMAND - A KELLY -M LEFEVRE – C BRISSOIS – M GROSSO – N SEDKI – JC ARAGON – M PEREZ - B DANIS - A CHOUKROUN - C NEGRI-AZAIS - W BIGNON - C CARRIE MAMHOUKI - P KAPPLER - G GUIRAUD - C PINO

Absents représentés : M IBARS par M ROUVIER – JF MARY par JC ARAGON – J HURTADO par M PEREZ – S SENEGA-SANCHEZ par B DANIS – S JEAN par C NEGRI-AZAIS - S BERBEZIER par C NEGRI-AZAIS - F PEREZ par P KAPPLER

20. Affectation du résultat du budget Marseillan Locations pour l'exercice 2016

M. le Maire rappelle au conseil municipal la situation du budget Marseillan Locations à l'issue de l'exercice 2016:

☐ En section de fonctionnement :

Résultat 2016 : - 57 406.21 € Résultat antérieur : -51 273.54 €

Soit un résultat de : - 108 679.75 €

☐ En section d'investissement :

Résultat 2016 : - 974 205.68 €

Restes à Réaliser 2016 :

Reste à réaliser dépenses : 1 159 716.94 € Reste à réaliser recettes : 2 250 000.00 € Solde des Restes à Réaliser : + 1 090 283.06 €

Excédent de financement des investissements : + 116 077.38 €

Envoyé en préfecture le 21/04/2017 Reçu en préfecture le 21/04/2017

Affiché le 27/05/2017

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif présente : 034-213401508-20170411-CM2017041120-DE

Un déficit de fonctionnement de clôture de -108 679.75 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Report en investissement Dépense D001 : - 974 205.68 € Report en Fonctionnement Dépense D002 : - 108 679.75 €

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL Ouï l'exposé de M. le Maire

DELIBERE A LA MAJORITE (26 voix pour, 2 voix abstention, 1 voix contre)

ADOPTE l'affectation du résultat du budget Marseillan Locations pour l'exercice 2016.

Et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme, Le Maire Yves MICHEL

Par délégation Michael Gueylard

Directeur Général des Services